



France

ECOLE

Un mammouth toujours écrasant

*Affectation des profs, temps de travail, évaluation...
 L'Education nationale reste sclérosée et rétive aux réformes: Claude Allègre avait essayé, sans succès.
 Jean-Michel Blanquer pensait y parvenir, encore raté.*

On n'en a jamais fini avec le mammouth. Tandis que Claude Allègre jurait de le dégraisser, déjà, en 1997, suscitant une réaction épidermique dudit pachyderme, la majorité présidentielle ne promet aujourd'hui pas autre chose pour réformer l'Education nationale. En des termes plus choisis, puisqu'il s'agirait de « s'attaquer à la structure de l'administration ». Mais avec des mesures non moins chocs, comme la fin de l'emploi à vie des enseignants. C'est un leitmotiv répété au fil des ans, au gré de chiffres qui soulignent l'inefficacité du système scolaire français. Avec près d'1 million d'en-

seignants (869 273 exactement) et 110 milliards d'euros investis chaque année, la dépense d'éducation pèse aujourd'hui 5,3% du PIB. Bien au-dessus de la moyenne européenne (4,6%). Mais les résultats ne sont pas au rendez-vous. L'école a de plus en plus de mal à recruter ses professeurs, parmi les plus mal payés. Les élèves affichent des niveaux très moyens en mathématiques et en lecture (voir graphique). Et franchement catastrophiques pour les enfants défavorisés. La litanie des évaluations nationales (Cedre, « maîtrise du socle ») et internationales (Pisa, Timss, Pirls) dresse en boucle ce constat d'échec.

Selon la théorie du mammouth, l'Education nationale souffrirait avant tout d'une suradministration sclérosante. Une « administration administrante », pour Valérie Pécresse. Les chiffres de l'OCDE le suggèrent : le personnel non enseignant (320 000 agents) pèse 21,6% de la dépense totale, quand il se limite à 15% en Europe. Avec son millefeuille hiérarchique de recteurs académiques, de directeurs départementaux doublés d'une armée d'inspecteurs, l'administration centrale et déconcentrée a du gras. Mais si l'on retire les directeurs d'école et chefs d'établissement, les CPE et autres infirmiers, conseillers d'orientation... il ne reste que 50 000 personnes. « C'est peu pour le premier employeur de France », s'emporte Jean-Michel Blanquer.

Algorithme infernal

Pour le ministre, le problème est ailleurs : « Il n'est pas quantitatif, mais qualitatif. » Et tient à la sclérose du système. Un diagnostic partagé par la Cour des comptes, dans un rapport récent : « Constat jamais démenti, celui du caractère rigide, uniforme et intangible des règles qui régissent cette organisation. » Manuel Valls, alors Premier ministre, parlait d'une « glaciation brejnévienne ». Toutes les ressources humaines en témoignent.





2021, 47% des professeurs du premier degré en REP ont moins de deux ans d'ancienneté (37% hors REP), et 40% dans le second degré (27% hors REP).

Heures rigides

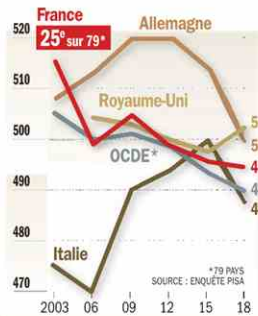
Le temps de travail, lui aussi, est gravé dans le marbre des « obligations de service » et des intouchables vacances scolaires. En 2017, encore, le ministre disait que « l'uniformité pour 1 million de personnes ne saurait être la solution ». Cinq ans plus tard, c'est toujours le cas. Avec cette source d'étonnement : plus l'enseignant est diplômé, moins il doit d'heures « devant élève ». Vingt-quatre heures pour un professeur des écoles, 18 pour un certifié et seulement 15 pour un agrégé. Un temps qui ne compte ni la préparation des cours, ni la concertation en équipe, ni les corrections de copies. Et seules les heures supplémentaires donnent une petite marge pour flexibiliser un peu l'organisation, éviter des recrutements ou combler des absences. Elles deviennent même l'ultime outil de motivation (3000 euros annuels en moyenne). Mais elles n'existent que dans les collèges et lycées.

Deux sources de progrès, réclamées de longue date par l'OCDE et la Cour des comptes, ont aussi du mal à passer : l'évaluation et l'autonomie des établissements. Le premier levier est la clé du succès dans beaucoup de pays grâce au suivi d'objectifs clairs. Eric Charbonnier, spécialiste à l'OCDE, le déplorait : « Avec la Bulgarie, la France est le dernier pays à ne pas s'être doté d'un conseil de l'évaluation. » C'est chose faite de-

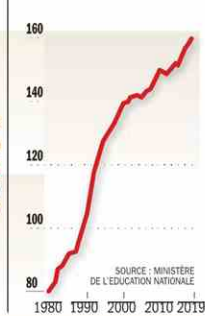
Régie par le « mouvement », cet algorithme infernal, la mobilité des enseignants est à la fois mécanique, avec son immuable barème à l'ancienneté, et obscure, à travers l'interventionnisme des syndicats. Jean-Michel Blanquer disait pourtant en 2017 qu'il ne fallait pas « s'en remettre uniquement à la machine et à l'ancienneté ». Depuis dix ans, pourtant, le Conseil d'Etat, saisi par les syndicats, annule régulièrement les circulaires du ministère qui osent modifier ce barème avec de nouveaux critères de mutation... Impossible dans ces conditions de mener une politique volontariste. Malgré les efforts financiers dégagés par Jean-Michel Blanquer, qui verse une prime de 5000 euros annuels au professeur qui accepte de rester cinq ans en éducation prioritaire (REP), les plus jeunes et moins expérimentés restent encore surreprésentés dans ces zones sensibles. En 2020-

Résultats très insuffisants

► Rang et score en points des élèves de 15 ans en mathématiques dans le classement Pisa 2018



► Evolution de la dépense intérieure d'éducation* (en milliards)



*Dépenses de l'ensemble des agents économiques, administrations publiques, entreprises et ménages.

Malgré d'importantes dépenses, publiques (à hauteur de 110 milliards d'euros par an) et privées, le niveau scolaire global des Français baisse dans les classements internationaux.

puis 2019. Quant à l'autonomie, promesse d'Emmanuel Macron en 2017, on en est loin : « Seules 10% des décisions prises en matière éducative le sont au niveau des établissements, dont à peine 2% en autonomie totale », relève la Cour des comptes. Les postes à profil, ces enseignants choisis par le chef d'établissement, n'ont pas percé non plus : à peine 7% en 2019. Ce n'est qu'en septembre que le président a lancé ce chantier, à Marseille, pour la rentrée 2022. C'est tard...

Instabilité pédagogique

Résultat, au lieu de s'attaquer à la structure, les gouvernements se sont concentrés sur les réformes pédagogiques. Jean-Michel Blanquer comme ses prédécesseurs. Réforme du lycée, du baccalauréat, scolarisation à 3 ans, rythme scolaire, retouche des programmes... Le verdict de la Cour des comptes est sans appel : « La communauté éducative peine à s'approprier ces réformes qui interviennent à un rythme soutenu, sans toujours prendre le temps de l'évaluation, et nécessitent un accompagnement par l'encadrement de l'Education nationale qui absorbe beaucoup de temps, d'énergie, et en définitive de moyens (notamment de formation). » Ce temps de formation est plutôt perçu comme de la propagande gouvernementale pour « vendre » les réformes. Et il est déserté : en 2019, 70% des crédits ouverts aux professeurs n'étaient pas consommés. Un incroyable gâchis. **Alice Mérieux** ►

Des profs présents mais une gestion absente

Sujet ô combien sensible, l'absentéisme des enseignants est un exemple parfait du gâchis dont l'Education nationale a le secret. La Cour des comptes a mené l'enquête en décembre, et ses conclusions sont édifiantes. D'abord, contrairement à une idée reçue tenace, les professeurs ne sont pas plus absents que d'autres. C'est bien le dysfonctionnement du

système de remplacement qui pèse. Dans le second degré en particulier, où seulement 20% des absences de « courte durée » (quinze jours tout de même) sont remplacées. La Cour a fait le calcul : sur un an, 10% des heures de cours sont perdues, soit un manque à gagner de 2,1 milliards d'euros pour « service public non rendu ». Le chiffre est d'autant plus révoltant que

dans deux tiers des cas, le professeur est absent à la demande de l'institution : formation, participation à un jury, fermeture précoce pour tenue d'examen nationaux... D'autres trous, pourtant prévisibles, comme les sorties et les voyages de classe, ne sont pas non plus anticipés. Et la Cour de déplorer : depuis 2017, « peu d'évolutions ont été constatées ». ■





L. Harsini/Sipa

Rassemblement contre Jean-Michel Blanquer, le 27 janvier, à Paris. L'actuel ministre n'a pas réussi à changer le système de mobilité des enseignants.



E. Reberberg/APP

Manifestation des enseignants en mars 2000, à Paris. Claude Allègre, alors ministre de l'Education nationale, veut « dégraisser le mammouth » et provoque une bronca. Il fera marche arrière.

